

2425

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de la Femme,
De l'enfance et de l'Entreprenariat Féminin



MFEEF/ONDF-SP/adnd

TERMES DE REFERENCE :

**Journée de vulgarisation du rapport sur
l'IDISA et de réflexion sur l'Observatoire des
droits de la femme (enjeux, missions, apports
attendus, rôles des acteurs dans la réalisation de
ses attentes)**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal garantit à tous les citoyens l'égalité juridique à travers sa constitution de 2001. Il a aussi ratifié et signé à l'instar des autres pays africains, les conventions internationales relatives à l'élimination de toute forme de discrimination, notamment, des femmes, ainsi que le protocole additionnel de la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits civils et politiques des femmes.

La promotion des femmes qui occupe une place dans les politiques de l'Etat, s'inscrit dans la perspective de renforcement des capacités des femmes afin de rendre effectifs tous leurs droits.

Les avancées significatives opérées par l'Etat dans ce sens est très salubre même s'il reste beaucoup à faire.

La création de l'Observatoire National des Droits de la Femme (ONDF) par décret en est une illustration.

Cet observatoire se propose d'organiser une journée d'une part de vulgarisation du rapport sur l'IDISA et d'autre part, de réflexion sur l'ONDF pour une meilleure connaissance et compréhension de ses enjeux et missions et pour l'élaboration de son plan d'action 2013/2014.

II - OBJECTIF GENERAL

- Partager le rapport IDISA validé au niveau de la Commission Economique pour l'Afrique
- Mettre à niveau les différents partenaires impliqués dans le fonctionnement de l'ONDF et favoriser leur participation dans la mise en œuvre de ses stratégies et actions.

Objectifs spécifiques :

OS1 : Partager le rapport de l'IDISA VALIDE PAR la Commission Economique pour l'Afrique

OS 2 : Partager les informations sur les missions de l'Observatoire National des Droits de la Femme (ONDF), les apports attendus par les acteurs de cette structure et les rôles que peuvent y jouer différentes parties prenantes;

OS3 : Esquisser un projet de plan d'action 2013 /2014.

III - LES RESULTATS ATTENDUS :

- Le rapport de l'IDISA est partagé
- Le rôle et les missions de l'ONDF sont partagés
- Les éléments d'orientations stratégiques sont dégagés et partagés pour l'élaboration du plan d'actions de l'Observatoire.

L'Atelier est prévu le 16 mai 2013 partir de 9 Heures et doit durer une journée.

IV - LES CIBLES

Elles seront constituées par des membres du comité d'orientation, (les syndicats, la société civile, les juristes, les Organisations non gouvernementales(ONG), les organisations à la base (OCB)) auxquels s'ajouteront des experts, les partenaires Techniques et financiers et des techniciens du ministère.

La facilitation sera assurée par une équipe de consultants externes au ministère ;

V - DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

Au plan méthodologie, les travaux de l'atelier seront conduits en groupe et en plénière, selon l'agenda défini. Le rapport sur l'IDISA sera partagé et discuté. L'ONDF sera présenté en plénière et complété par les discussions et groupes de travail à instituer. Ces derniers devront travailler aussi sur une proposition de plan d'action au regard des orientations suggérées. Les actes préparatoires sont de la responsabilité secrétariat permanent appuyé par l'équipe de consultants.

REPARTITION DES PARTIES PRENANTES SELON LEUR CONTRIBUTION AUX EFFETS PMO

EFFET	MINISTERES ET PARLEMENT	OSC <i>Organisation des Femmes de la Société Civile</i>	PTF
<u>EFFET 1</u> : Les comportements, attitudes et pratiques des citoyens et citoyennes sont favorables à l'équité et à l'égalité de genre et à la sauvegarde de leur intégrité physique et morale	<i>Contribuant à la réalisation de ces effets</i> Communication ; Justice, MFEEF (DEEG) Intérieur, Ministère des Forces Armées, Education Nationale, Ministère des Sports , Jeunesse emploi et promotion des valeurs civiques , Santé et Action Sociale	AFARD, AFA ASFES, AJS, AMNESTY INTERNATIONAL, AFAO/WAWA, APROFES, AFEMS, AJFL, APAC, AFC, ASSPVIH, CLVF, COSEPRAT, CONGAD, COSEF, COSAPERE, CAEDHU, CONGAD, CNTS, CNFH/FSAPH, FAFS, FAWF, FNGPF, FEMNET, GIF, GREEN SENEGAL, ORGENS,, RADDDHO, RESEAU SIGIL JIGEEEN, RADL, REDA, RNFR, SOS EQUILIBRE, UDEN, UNSAS, WILDAF, REDA, RFR, RASEF, AFMEN, CSA, SUDES, CNVAF, Collège des Femmes/ CNCR, ANAFA, FECSDA, USOFORAL, Plate forme des Femmes de la Casamance, Conseil National de la Jeunesse, ONCAV, Case des jeunes Femmes, etc.	Groupe thématique genre, Plan International Coopération luxembourgeoise,
<u>EFFET 2</u> : Les dispositions législatives et réglementaires sont favorables à l'équité et l'égalité de genre et les femmes et les hommes accèdent également aux sphères de décision	Justice, MFEEF, Parlement, Collectivités Locales (UAEL-CAEL) ONP <i>(des autorités Nat à la Parité)</i>	CNFI/FSAPH, FAFS, FAWF, FNGPF, FEMNET, GIF, GREEN SENEGAL, ORGENS,, RADDDHO, RESEAU SIGIL JIGEEEN, RADL, REDA, RNFR, SOS EQUILIBRE, UDEN, UNSAS, WILDAF, REDA, RFR, RASEF, AFMEN, CSA, SUDES, CNVAF, Collège des Femmes/ CNCR, ANAFA, FECSDA, USOFORAL, Plate forme des Femmes de la Casamance, Conseil National de la Jeunesse, ONCAV, Case des jeunes Femmes, etc.	Groupe thématique genre, Plan International Coopération luxembourgeoise, UNION EUROPEENNE, WORLD VISION
<u>EFFET 3</u> : Les femmes et les hommes bénéficient équitablement des conditions et des opportunités économiques favorables à la réalisation de leur autonomie	Industrie, Pêche et Affaires Maritimes, Jeunesse, Tourisme, Culture, Agriculture, Commerce, Elevage, Formation professionnelle, MFEEF, Economie et Finances, Fonction Publique, Artisanat, Infrastructures et Transport, Enseignement Supérieur, Hydraulique et Assainissement, Sports, Santé, Environnement et Développement Durable, Education Nationale, Collectivités locales, Urbanisme et Habitat, Restructuration des zones d'inondations, Affaires Etrangères,	CNFI/FSAPH, FAFS, FAWF, FNGPF, FEMNET, GIF, GREEN SENEGAL, ORGENS,, RADDDHO, RESEAU SIGIL JIGEEEN, RADL, REDA, RNFR, SOS EQUILIBRE, UDEN, UNSAS, WILDAF, REDA, RFR, RASEF, AFMEN, CSA, SUDES, CNVAF, Collège des Femmes/ CNCR, ANAFA, FECSDA, USOFORAL, Plate forme des Femmes de la Casamance, Conseil National de la Jeunesse, ONCAV, Case des jeunes Femmes, etc.	Groupe thématique genre, Plan International Coopération luxembourgeoise, UNION EUROPEENNE, WORLD VISION
<u>EFFET 4</u> : L'institutionnalisation du genre est partie intégrante du schéma organisationnel et opérationnel des institutions de promotion du développement	MFEEF Forces Armées, <u>Culture, commerce, formation professionnelle, enseignement supérieur, Parlement, collectivités locales, éducation nationale, Ministère des Finances</u> Collectivités Locales (UAEL-CAEL)	CNFI/FSAPH, FAFS, FAWF, FNGPF, FEMNET, GIF, GREEN SENEGAL, ORGENS,, RADDDHO, RESEAU SIGIL JIGEEEN, RADL, REDA, RNFR, SOS EQUILIBRE, UDEN, UNSAS, WILDAF, REDA, RFR, RASEF, AFMEN, CSA, SUDES, CNVAF, Collège des Femmes/ CNCR, ANAFA, FECSDA, USOFORAL, Plate forme des Femmes de la Casamance, Conseil National de la Jeunesse, ONCAV, Case des jeunes Femmes, etc.	Groupe thématique genre, Plan International Coopération luxembourgeoise, UNION EUROPEENNE, WORLD VISION, FIDA, CECL, UNFPA, Italie
<u>EFFET 5</u> : L'exécution du schéma institutionnel de la SNEEG a été basée sur des règles d'efficacité et d'efficience	MFEEF		

Facilitateur OSC :

: AFARD

Facilitateur PTF :

ONU FEMMES

Statut x
16/2
AFARD
AFARD
AFARD